



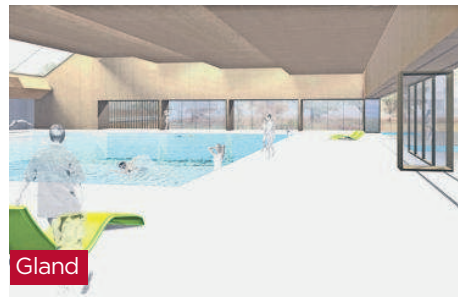
Saint-Cergue

Le projet de patinoire, qui faisait partie du programme d'investissement régional, a été supprimé. DR



Rolle

Le projet de construire un quartier pour 900 habitants sur-gare est jugé trop massif par un groupe de citoyens. DR



Gland

Le projet de réaliser une piscine couverte a été contesté par un référendum et la population l'a rejeté. DR



Tannay

Le référendum contre le projet d'agrandir le port a été soutenu par une forte majorité de la population. DR

La croissance effrénée est de plus en plus contestée

Les oppositions et référendums de citoyens aux projets de développement se multiplient. On veut ralentir la croissance

Yves Merz

Non au programme d'investissement régional (PIR); non aux hausses d'impôt à Rolle, à Gland et à Nyon; non à la patinoire de Saint-Cergue, à la piscine de Gland et au port de Tannay; référendum en vue contre le port de Rolle; non à la construction de nouveaux quartiers d'habitations à Coppet, à Commugny, à Crassier et à Rolle; et même non à des écoles à Arzier, à Le Vaud et à Gilly... Les *Neinsager* sont de plus en plus nombreux. A en dégoûter certains élus de faire encore de la politique. Pourquoi tant d'oppositions? Le fameux dynamisme du district de Nyon, tant de fois porté aux nues, n'a-t-il plus la cote?

Population inquiète

Jean Sommer, municipal à Vich et membre du comité directeur du Conseil régional, résume le sentiment de nombreux citoyens: «Les gens veulent un coup de frein au développement. Ils sont inquiets pour leur avenir.» D'autres voix estiment même qu'il faudrait un moratoire pour digérer tout ce qui est en train de se réaliser. Certains craignent de devoir payer la facture pendant des décennies, ou de laisser des dettes trop importantes aux générations futures. On parle de fuite en avant, d'ambitions démesurées, de manque de vision globale, d'emballement...

Ce type de réactions n'est pas nouveau. L'Association de citoyens Vision Coppet s'était déjà mobilisée en 2007 pour s'opposer à l'urbanisation du secteur sous la gare. «Notre position n'a pas varié», souligne son président, Phi-

lippe Braillard. Nous ne sommes pas contre une certaine densification, inévitable, mais pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix. Nous demandons que l'avis des habitants soit davantage pris en compte.»

L'échec du PIR en 2013 a clairement révélé qu'il y avait de fortes réticences à poursuivre la croissance du district de Nyon à un rythme aussi effréné. Le nombre de projets et le montant de leur financement (526 millions) avait fait peur. Plusieurs communes ont exprimé leur désir de voir la région modérer ses grands élans.

Trop grands et trop chers

Récemment, la patinoire de Saint-Cergue, la piscine de Gland et le port de Tannay ont été jugés trop grands, trop chers, voire superflus. Ces projets liés aux loisirs, pourtant mûrement réfléchis, et pour lesquels des frais d'étude importants avaient déjà été engagés,

ont été contestés avec succès. Ils resteront sous forme de papier. Martine Kulling, qui a connu Gland avec 1000 habitants et a fait partie du Conseil communal pendant vingt-deux ans, a soutenu les deux référendums contre la piscine et la hausse d'impôt. «Nous ne sommes pas contre tout développement mais il y a trop. Cela va trop vite. Il y a beaucoup trop de constructions et trop de trafic, au détriment de la qualité de vie. Il ne faut pas multiplier les investissements pour des infrastructures qui ne sont pas indispensables. Il y a un certain ras-le-bol de ce développement à outrance.»

A Rolle, un groupe de citoyens s'est constitué pour s'opposer au projet de quartier Gare Nord. L'un de ses membres, Jean Prénat, explique leur motivation: «Le développement apporte une certaine richesse. En revanche, il faut préserver la qualité de notre cadre de vie. Or ce projet, trop dense et

trop massif, aura un impact négatif sur la vie des Rollois. Nous critiquons un manque de vision globale des autorités. Raison pour laquelle nous avons nommé notre groupe de réflexion «Quel Rolle?».

L'arme du référendum

Avec ces référendums à répétition, le préfet du district de Nyon, Jean-Pierre Deriaz, constate qu'il est plus facile de convaincre les conseillers communaux, au fait des projets, que les citoyens. «Il ne s'agit pas de défiance vis-à-vis des autorités mais de peur au sujet du dimensionnement de certains projets. Ce qui est raisonnable pour un élu ne l'est pas pour le citoyen. On sent cette envie de freiner dans la population. Et comme l'arme du référendum est facile à actionner avec Internet, les citoyens l'utilisent de plus en plus. Cela m'inquiète parce qu'à mon avis, tous ces projets s'inscrivent dans la logique de développement du district.»

Un référendum menace à Rolle

Menace de référendum

Le projet d'agrandissement du port de Rolle fait face aux vents contraires. Avant le vote du Conseil communal, qui aura probablement lieu le 12 mai, un comité s'est formé pour lancer un référendum si les élus devaient accepter le crédit de plus de 10 millions. On y retrouve cinq conseillers de diverses couleurs, dont l'UDC Arthur Petit et l'ancien socialiste devenu Vert libéral Pierre-François Charmillot. Pour les contestataires, ce projet est malvenu. «Il y a un ras-le-bol des Rollois qui veulent respirer un peu. Après les travaux de la Grand-Rue, il faut laisser un peu de temps», souligne le porte-parole du comité, Arthur Petit. En choisissant de se faire connaître avant le vote du Conseil, lui et ses acolytes entendent mettre la pression sur les élus. **R.E.**

«Réflexes conservateurs»

● Accusé à tort, il y a quelques années déjà, d'avoir prôné la décroissance, Daniel Rossellat avait rectifié en affirmant que le but n'était surtout pas de snober la croissance, bienfaisante, mais de limiter les effets négatifs d'une croissance trop rapide. Syndic de Nyon et vice-président du comité directeur du Conseil régional du district, il pense toujours que l'arrivée de nouveaux habitants est plutôt positive, mais qu'il faut faire en sorte que l'impact de leur venue ne pèse pas le cadre de vie des gens installés. «Si nous faisons voter les gens sur la densification, il y en a beaucoup qui diraient qu'on est très bien comme ça. Mais nous n'avons pas le choix. Le potentiel de constructions sur des zones déjà légalisées va encore engendrer une importante croissance

démographique, qui va elle-même nécessiter la réalisation d'équipements conséquents et coûteux.» Cela dit, Daniel Rossellat reconnaît qu'il y a un décalage entre les élus et la population. «Le rôle des autorités est d'anticiper alors que le citoyen est sensible aux impacts sur son milieu ambiant, sur sa vie quotidienne. Cela provoque des réflexes conservateurs, voire égoïstes. C'est désarçonnant pour les élus, surtout que les attentes des gens sont souvent paradoxales. Ils veulent freiner la construction mais souhaitent des logements pour leurs enfants. Finalement, toutes ces oppositions ralentissent la croissance, mais ne la stopperont pas. Idéalement, nous devrions la maîtriser, et au mieux, nous l'accompagnons.»